

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 9 FEVRIER 2016 à 19 H 00

Commission n° 1 « La Ville au service des Riomais » : réunie le 22/01/16

Commission n° 2 « Aménagement et embellissement de la Ville » : réunie le 26/01/16

Commission n° 3 « Qualité de vie et animation » : réunie le 27/01/16

Commission n° 4 « Attractivité du territoire » : réunie le 21/01/16

ORDRE DU JOUR

EXPOSE DU MAIRE

FINANCES – MARCHES

- 1 – Compte de Gestion 2015 pour le budget principal et les budgets annexes
- 2 – Compte Administratif 2015 pour le budget principal et les budgets annexes
- 3 – Affectation des résultats de fonctionnement 2015
- 4 – Taux des impôts locaux 2016
- 5 – Vote du Budget Principal 2016 / Budgets annexes
- 6 – Archives municipales : bilan et modification de l'autorisation de programme n° 2010-01
- 7 – Groupe scolaire M. Genest : bilan et modification de l'autorisation de programme n° 2012-02
- 8 – Patrimoine historique de la ville : bilan et modification de l'autorisation de programme n° 2013-01
- 9 – Cuisine centrale et satellites : bilan de l'autorisation de programme n° 2012-01
- 10 – Cuisine centrale : définition de la procédure et délégation donnée au Maire dans le cadre de l'article L 2122-22-4 du Code Général des Collectivités Territoriales
- 11 – Programme de construction d'une cuisine centrale et de mise en conformité des satellites : demande d'aide au titre du Fonds d'intervention communal 2016-2018 porté par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme
- 12 – Programme de construction d'une cuisine centrale et de mise en conformité des satellites : demande d'aide au titre de la dotation budgétaire de soutien à l'investissement des Communes pour 2016 portée par l'Etat
- 13 – Fonds d'Intervention Communal 2016-2018 : demande d'aide financière auprès du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme
- 14 – Fourniture de carburants : constitution d'un groupement de commandes
- 15 – Rue des Charmettes : avenant n° 3 pour création de prix nouveaux et réajustement des montants des tranches

RESSOURCES HUMAINES

- 16 – Frais de représentation du Maire : allocation d'indemnités 2016
- 17 – Bilan 2015 : formation des élus

URBANISME – CADRE DE VIE

- 18 – Rue Saint-Yvoine : échange de terrains
- 19 – Mise à disposition de matériel à Riom Communauté : convention et règlement
- 20 – Politique foncière de la Ville : bilan annuel 2015 des acquisitions et cessions immobilières

SOCIAL

- 21 – Politique sociale, familiale et solidaire Rimoise
- 22 – Partenariat avec l'association des centres sociaux et culturels du bassin de Riom : conventions
- 23 – Fonds d'Initiatives Solidaires : Fonds Solidarité Logement du Conseil Départemental

EDUCATION JEUNESSE

- 24 – Quotient familial : fixation des tranches du barème du quotient familial
 - Partenariat avec l'Association de l'Agglomération Rimoise pour la Jeunesse (AARJ) : renouvellement de la convention – **RETIRE** –
- 25 – Fonds d'Initiatives Scolaires : Ecole élémentaire Pierre Brossolette

CULTURE – VIE ASSOCIATIVE

- 26 – Conventions d'objectifs avec les associations
- 27 – Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE) : résiliation de l'adhésion
- 28 – Fonds d'Initiatives Culturelles : Amitiés Auvergne Chine

ADMINISTRATION GENERALE

- 29 – EPF-SMAF : adhésion de collectivités
- 30 – Compte rendu des délégations accordées au Maire par le Conseil Municipal dans le cadre des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales – Information
- 31 – Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État
- 32 – Motion relative au montant de l'amende « stationnement »
- 33 – Représentation de la Commune dans les Commissions et organismes divers : remplacement d'un Conseiller Municipal démissionnaire

L'exposé du Maire sera suivi d'une brève suspension de séance, destinée à permettre aux personnes présentes de prendre éventuellement la parole sur l'ordre du jour.

Dans la mesure où l'heure le permettra, la parole sera de nouveau donnée au public, après la clôture de la séance officielle, pour toutes interventions complémentaires.